

Communiqué de presse

TRANSITION ECOLOGIQUE : experte de la gestion de l'eau, la CACG réaffirme son engagement au service des territoires et annonce un ambitieux projet.

Tarbes, le 15 septembre 2022

Willy LUIS, Directeur général qui fête en cette rentrée son premier anniversaire à la tête de l'entreprise, dévoile après un été marqué par un déficit hydrique historique en France, la stratégie de l'entreprise à horizon 2030. Selon lui, « l'année écoulée confirme la pertinence des réponses que peut apporter la CACG aux côtés des acteurs des territoires face aux enjeux du changement climatique ».



RESSOURCES EN EAU, UN SAVOIR-FAIRE A PARTAGER

La période de sécheresse rencontrée cette année en France a conforté l'intérêt des ouvrages hydrauliques dont la CACG assure la gestion qui, grâce à l'engagement de nos équipes, ont permis de sécuriser l'alimentation en eau des rivières pour l'ensemble des usagers.

Alors que de nombreuses rivières s'asséchaient en France, l'anticipation de la gestion et une vigilance constante de tous les acteurs ont permis, sur le système Neste (*un ensemble d'ouvrages hydrauliques gérés par la CACG dans le cadre d'une concession d'Etat destinés à l'alimentation en eau des rivières de Gascogne*) notamment, d'assurer une continuité d'écoulement pour les populations piscicoles, les besoins en eau potable, et les enjeux économiques et agricoles sur ce territoire. Même si plusieurs mesures de restrictions ont été nécessaires au fil de l'été compte tenu de l'absence de précipitations, les interdictions totales de prélèvement sur le système Neste n'ont été mises en œuvre pour les prélèvements agricoles qu'à la fin du mois d'août par mesure de précaution.

Les ouvrages concédés à la CACG, très sollicités cet été, feront pour certains l'objet dès cet automne d'importants travaux de rénovation. Initiés dans le cadre du Plan de Relance, ces travaux visent à améliorer l'efficacité des réseaux d'eau, éviter les fuites et permettre le fonctionnement optimal des installations en garantissant notamment une résistance à des crues plus importantes.

PROJET D'AVENIR AMBITIEUX ET AUGMENTATION DE CAPITAL

Experte reconnue depuis 1959 de la gestion des ressources en eau, des aménagements et des ouvrages hydrauliques, la CACG se réinvente pour accompagner les acteurs des territoires dans la transition écologique.

Forte de ce savoir-faire, elle ambitionne ainsi de devenir à leurs côtés un partenaire privilégié afin d'apporter, en complémentarité avec les institutions existantes, des solutions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux, alimentaires, agricoles et énergétiques, tout en alliant préservation des enjeux économiques locaux et préservation des ressources naturelles.

Cette nouvelle posture, dont les orientations ont été validées par le Conseil d'Administration, s'accompagne du lancement d'un plan ambitieux d'augmentation du capital de l'entreprise dont les souscriptions seront

ouvertes en fin d'année. L'objectif est ainsi d'amener le niveau du capital de la CACG à hauteur des projets et investissements qu'elle porte, d'accélérer son plan de développement et de soutenir l'accroissement de ses activités.

Plusieurs de ses actionnaires ont déjà manifesté leur intérêt et leur confiance vis-à-vis du projet présenté, laissant à penser que l'opération d'augmentation de capital engagée pourrait se solder favorablement d'ici à la fin de l'année 2022.

A propos de la CACG

Avec plus de 60 années au service des territoires, 230 collaborateurs et 31 M€ de chiffre d'affaires par an, le Groupe CACG apporte grâce à l'expertise de ses ingénieurs et techniciens des réponses concrètes aux enjeux de la transition écologique sur les domaines de l'eau, la transition agricole et la transition énergétique, en France et à l'international. Grâce à la gestion des 80 retenues d'eau qui lui sont confiés dans le cadre de délégations de service public, dont 15 en concession d'état, elle veille ainsi notamment à l'alimentation en eau de près de 3 500 km de rivières dans le sud-ouest de la France.

www.cacg.fr

Contact presse :

Claire Gaudout : c.gaudout@cacg.fr – 05 62 51 72 23

